

Tokyo, le 25 mai 2022

Compte rendu provisoire du conseil d'école du 25 mai 2022

Présents :

Parents : Mr Rosier, Mme Bally, Mme Cammas, Mr Vilquin, Mme Cosmao, Mr Serverin, Mr Ferrand, Mme Hughes

Enseignants : Luc Buathier, Marion Dohen, Severine Yamaguchi, Marielle Awad, Isabelle Vesco, Didier Roszak, Tahar Dali

Invités : Toshiko Oki

Excusés : M Vial, (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme Campels (proviseure), M Oulhen (DAF), Mme Debayle (enseignante)

Election des secrétaires de séance :

Secrétaire : M Dali

Secrétaire Adjoint : Mme Cosmao

- 0. Adoption de l'ordre du jour :

- 1. Adoption du [compte rendu](#) du conseil d'école du 02/02/2022
- 2. Adoption du [compte rendu](#) du conseil d'école du 15/04/2022
- 3. Bilan de l'année scolaire 2021/2022 et préparation de la rentrée 2022
- 4. Modifications à apporter à la partie primaire du [règlement intérieur](#)
- 5. Questions diverses

POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- 1. Adoption du [compte rendu](#) du conseil d'école du 02/02/2022

POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- 2. Adoption du [compte rendu](#) du conseil d'école du 15/04/2022

POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- 3. Bilan de l'année scolaire 2021/2022 et préparation de la rentrée 2022

Sur le plan pédagogique :

Cette année encore a été marquée par une très forte cohésion de la communauté éducative au service de la réussite des élèves. Parents, enseignants, élèves, personnels administratifs, techniques ont travaillé de façon remarquable en lien avec l'équipe de direction pour traverser cette période compliquée avec une courte fermeture de l'établissement.

Certaines classes ont dû passer, à un autre moment, en enseignement à distance pendant quelque temps mais l'établissement a toujours mis en place les moyens nécessaires pour accueillir les élèves.

Cela n'aurait pas été possible sans la mobilisation constante de nos professeurs remplaçants que le directeur remercie chaleureusement pour leur disponibilité, leur adaptabilité et le professionnalisme avec lequel ils ont su remplir leur mission.

L'équipe enseignante s'est attachée à proposer des projets pédagogiques motivants malgré les contraintes imposées par la situation sanitaire. La course solidaire de Noël a pu se dérouler avec la présence des parents venus nombreux encourager les élèves. De nombreux autres projets sont à mentionner : la participation au kangourou des maths, à la Grande Lessive, au prix des incorruptibles, au projet "Gardons notre école propre" et la poursuite du jardin vertical, la semaine olympique et paralympique, le projet "danse ta ville", la fête des sciences, actions de nettoyage dans le quartier, projet Molière, projet blob...

Sur le plan des effectifs :

Des départs et des arrivées en cours d'année mais nous terminons l'année scolaire avec 30 élèves de plus qu'au 2 septembre : 805 élèves sont actuellement scolarisés ce qui représente une baisse de 4% par rapport aux effectifs présents en juin 2021.

Sur le plan des personnels :

Certains personnels nous quittent pour poursuivre leur mission d'enseignement ou éducative ailleurs. Nous remercions chaleureusement M Goubet et Mme Miho-Mellin (asem), Mme Chiaramonte (M1), Mme Willems (Anglais) et Mme Beauchaine (BCD).

Remerciements également à Mme Julian qui est partie au mois d'avril et nos meilleurs vœux pour une retraite bien méritée à Mme Gayer qui est chaleureusement remerciée pour tout ce qu'elle a apporté aux élèves et à l'équipe de Tokyo.

Mme Ito (Japonais) bénéficiera d'un congé sabbatique d'une année. Mmes Lesauvage (Anglais) et Terada (Japonais) effectueront la totalité de leurs heures d'enseignement sur le second degré à la rentrée prochaine.

Sur le plan de la formation des personnels :

Six enseignants ont participé à un stage de formation continue (4 professeurs des écoles, 1 professeure de japonais et 1 professeur d'anglais). Quatre autres professeurs des écoles étaient inscrits mais leur stage a été reporté à l'année prochaine en raison des contraintes sanitaires.

La formation interne qui concerne tous les professeurs s'est quant à elle axée sur les activités physiques quotidiennes, la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers, le langage et le nombre au cycle 1, l'enseignement des mathématiques dans les cycles 2 et 3.

Un grand nombre d'heures a été consacré lors des réunions d'équipes de cycle et de niveau pour la construction de programmations en relation avec la mise en place des parcours de langue à la rentrée.

Sur le plan des élèves :

Concernant le suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers, à ce jour, 24 équipes éducatives ont été menées, 50 PPRE (programme personnalisé de réussite éducative), 11 PPS (Projet Personnalisé de scolarisation) et 4 PAP (Plan d'accompagnement personnalisé) ont été signés.

Point annuel sur le nombre d'accidents :

4 en maternelle (3 l'an dernier).

14 en élémentaire (21 l'an dernier) dont 1 départ avec ambulance. La modification des récréations et l'instauration d'une récréation par niveau peut certainement être un facteur qui a facilité cette baisse.

A la demande d'un représentant des parents d'élève, le directeur précise que la notion d'accident décrite ici fait état de situations où le service infirmier a dû intervenir et appeler la famille de l'élève.

Préparation rentrée 2022 :

Personnels :

Arrivées : Mmes Gur et Om, M Epiard et Buathier prendront leur fonction en tant que professeurs des écoles, Mme Jauze comme professeure documentaliste responsable de la BCD, Mme Nyonglema et M Scattolarri rejoindront l'équipe d'anglais, Mmes Kobayashi, Tawara, Iwakawa et Iwaba, celle de japonais. Mme Inoue sera assem sur les classes pré-PARLE. Nous leur souhaitons avec un peu d'avance la bienvenue. Il reste un poste d'anglais à temps partiel en cours de recrutement suite à une démission récente.

Enfin M Teissonnière prendra ses fonctions au poste de directeur d'école. Le directeur précise qu'il est déjà en contacts réguliers avec son successeur et lui souhaite également une très belle mission.

Effectifs prévus à ce jour en septembre 2022 :

PS : 43

MS : 66

GS : 85

Total maternelle : 194

moyenne par classe en maternelle : 24,3 (sur 8 classes)

CP : 130 (26/classe)

CE1 : 119 (23,8/classe)

CE2 : 128 (25,6/classe)

CM1 : 118 (23,6/classe)

CM2 : 125 (25/classe)

Total élémentaire : 620

moyenne par classe en élémentaire : 24,8

Total école : 814

moyenne école : 24,7 par classe.

Le directeur annonce que suite à la commission d'admission des élèves qui s'est déroulée le jour même, décision a été prise d'admettre 26 élèves en CP pour accueillir les fratries des élèves déjà inscrits au LFI Tokyo. A noter que malgré cette mesure, 17 élèves sont en attente d'admission en CP dont 15 français.

La commission d'admission en section linguistique aura lieu prochainement et avant le 9 juin.

A ce jour, nous pouvons dégager une tendance des demandes formulées par les familles de nos élèves scolarisés:

- Section Standard : 19% des demandes
- Section PARLE Anglais : 22% des demandes
- Section PARLE Japonais : 12% des demandes
- SIA : 34% des demandes
- SIJ : 12% des demandes

Les proportions restent sensiblement les mêmes que le partage actuel entre les langues : 22% de nos élèves suivent cette année un parcours japonophone, 34% un parcours standard et 43% un parcours anglophone.

Il est rappelé que les parents émettent des vœux mais qu'en cas de désaccord, après discussion, le choix final revient à l'équipe pédagogique.

Une représentante des parents demande si suffisamment d'élèves demandent la SIJ pour pouvoir créer un groupe par niveau. Le directeur répond par l'affirmative en précisant que sur certains niveaux les groupes seront légers mais que cela ne constitue pas un souci d'organisation dans la mesure où les élèves de SIJ sortent des classes sur les mêmes temps que les élèves de SIA et que l'existence de groupes légers est favorisant dans l'enseignement des langues.

A la demande des parents d'élèves, le directeur précise qu'en fonction des niveaux, la SIJ est demandée par 9 à 167 familles, la SIA, en moyenne par 40 à 45 familles. Il n'y aura plus de familles déçues d'une non acceptation faute de places disponibles dans la section, ce qui constitue une grande satisfaction. Toutefois, certaines familles ne verront pas leur vœu réalisé tout de suite pour des raisons d'ordre pédagogique liées à l'élève concerné.

Le directeur précise que lorsque la commission d'admission en section aura eu lieu, il pourra communiquer plus exactement sur le nombre d'élèves inscrits dans chaque parcours par niveau.

Les représentants des parents demandent des précisions sur les listes de fournitures et le déroulement du jour de rentrée. Le directeur répond que ces informations seront communiquées ultérieurement sur le site et par email.

- 4. Modifications à apporter à la partie primaire du [règlement intérieur](#)
POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Une représentante des parents d'élèves demande s'il ne faudrait pas rajouter un paragraphe sur la circulation entre les 2 futurs bâtiments (le bâtiment actuel et l'Annexe). Le directeur lui répond qu'il semble

compliqué de l'ajouter au règlement intérieur, sans avoir au préalable expérimenté ces déplacements qui se feront toujours sous le contrôle d'un adulte.

- 5. Questions diverses

Le directeur précise que les réponses données ici ont été préparées en conseil des maîtres.

Port du masque

Quelle est la politique de l'école concernant le port du masque à l'avenir ? Comment est-ce qu'il est prévu de réévaluer la situation pour assouplir le port du masque à l'école par exemple si la situation sanitaire s'arrange, sur quoi se baser ? Est-ce qu'il y a des recommandations officielles pour les écoles ? Par l'état japonais ? Quelle est la marge de manœuvre pour le LFIT, peut-il prendre en compte lui-même les bénéfices/risques d'un port du masque (santé COVID VS santé mentale/apprentissage langue/rapports sociaux) ?

Le port du masque, comme les autres mesures sanitaires prises dans l'établissement relèvent des travaux menés dans le cadre d'un groupe de travail de révision du protocole sanitaire dans lequel siègent la direction de l'établissement, des représentants des parents et des représentants des personnels, et dans le cadre des CHS-CS (commission hygiène et sécurité de la communauté scolaire), de la CHS-CT (commission hygiène et sécurité des conditions de travail). Ces travaux s'appuient sur les recommandations du MEXT et du comité des écoles de l'arrondissement de Kita-Ku.

Une représentante des parents interroge sur le port du masque par les élèves en extérieur. Le directeur précise qu'une recommandation du MEXT récente suggère l'abandon du masque durant les activités physiques en extérieur lorsque l'activité concernée prévoit un espacement suffisant entre les élèves. Ce point sera certainement étudié lors de la commission à venir qui établira certainement différents scénarios pour la rentrée.

Ouverture d'un 6e CP

Quelle solution peut être trouvée pour accueillir les nombreux enfants en liste d'attente pour le CP l'an prochain ?

L'ouverture d'une sixième division sur le niveau CP n'est pas du ressort direct du conseil d'école mais de celui du conseil d'administration. Le directeur précise que l'ouverture d'une sixième division entraînerait une réflexion nécessaire sur un nouveau projet immobilier pour les années à venir. La seule solution immédiate serait de relever le nombre d'élèves par classe en CP, actuellement prévu à 26.

Une représentante des parents d'élèves demande qui pourrait revoir à la hausse ce nombre de 26 élèves par classe. Le directeur répond que l'admission des élèves est de sa responsabilité. Les parents émettent le vœu qu'une solution soit trouvée pour ces élèves en attente de scolarisation.

Le directeur précise que des départs de certaines familles n'ont peut-être pas encore été annoncés et que des désistements peuvent encore arriver, tout comme des nouvelles demandes d'inscription. Il précise également que la quasi-totalité (à deux exceptions près) des élèves sur liste d'attente sont des élèves déjà présents sur le sol japonais et qui ont fait jusque-là le choix d'un autre type de scolarisation. Il recommande à tous de ne pas attendre l'entrée en CP et d'inscrire les élèves au Lycée Français dès la maternelle.

Statistiques sur l'équipe pédagogique

Combien y a-t-il de professeurs et enseignants en élémentaire et maternelle ? De quels type de diplômes disposent-ils ? Pouvez-vous expliquer la politique de recrutement de l'école ? (question naïve, sans jugement).

L'école compte cette année 34 professeurs des écoles (9 en maternelle et 25 en élémentaire), 2 professeurs documentalistes, 1 professeure en charge du dispositif FLSco (français langue de scolarisation), 9 professeurs d'anglais et 6 professeurs de japonais.

Les professeurs des écoles sous statut de résident sont recrutés par décision de l'AEFE sur proposition de la cheffe d'établissement après avis de la CCPL (Commission Consultative Paritaire locale) où siègent des membres de la direction, le poste diplomatique et des représentants des personnels.

Les autres professeurs, sous statut de contrat local, sont recrutés directement par la cheffe d'établissement après avis de la CRL (commission de recrutement local) où siègent des membres de l'équipe de direction et des représentants des personnels. Le conseil d'école n'a pas compétence à évoquer les diplômes de ses personnels.

Niveau de français

De plus en plus de parents s'inquiètent du niveau de français d'un nombre d'élèves qui semble aller croissant, ce qui se répercute en 6^e. Est-il possible de recruter plus de personnes pour assurer du soutien et combler les lacunes issues des périodes de Covid et de la fermeture de l'étude surveillée pendant une bonne partie de l'année ?

Les résultats aux évaluations nationales de CP et CE1 ne montrent pas de baisse de niveau, la tendance est plutôt inverse. Nous ne disposons pas des résultats aux évaluations nationales de sixième pour émettre de conclusions quant à une éventuelle baisse du niveau des élèves à l'entrée en sixième.

C'est le conseil d'administration qui a compétence pour recruter du personnel supplémentaire et non le conseil d'école et de toute façon les leviers sont multiples et ne passent pas toujours par l'embauche de personnels supplémentaires qui se répercutent sur les frais de scolarité.

Le directeur informe qu'une feuille de route de prise en charge des élèves néo-francophones est en cours de rédaction par l'équipe enseignante pour répondre à une demande faite par le bureau de l'Inspection à toutes les écoles de la zone. Cette feuille de route pourra être présentée lors du premier conseil d'école de la rentrée prochaine. C'est un exercice fort intéressant qui permettra de mieux communiquer sur ce que nous faisons déjà et qui permet également d'envisager de nouvelles pistes.

Le directeur tient à souligner l'excellent travail mené par les enseignants dans le cadre de la différenciation en classe, dans la construction du dispositif FLSco et de la co-intervention (deux enseignants dans une classe). Avec la mise en place des parcours de langues en septembre, ce temps de co-intervention augmentera de manière significative puisqu'il pourra passer d'un total de 41,5 h à 67 h par semaine. C'est un réel bénéfice pour les élèves.

On peut également espérer que les activités périscolaires puissent reprendre normalement en septembre.

Une représentante des parents d'élèves demande si des réunions d'information et de conseils avec des spécialistes présentes à Tokyo pourraient être mises en place pour les familles ou futures familles du lycée. Le directeur répond que c'est l'une des pistes évoquées dans la feuille de route en cours de réalisation comme également un "contrat" d'engagement des familles à l'inscription.

Les représentants des parents d'élèves émettent le souhait d'une meilleure communication du niveau des élèves entre les enseignants du primaire et du secondaire lors de leur passage en sixième. Le directeur précise que c'est un sujet qui a fait l'objet d'une réflexion de la part de l'équipe de direction qui va apporter certains changements avec la participation du CPE, M Jublot, lors des travaux de constitution des classes par les enseignants et un déplacement de la réunion de passation entre les professeurs de sixième et ceux de CM2. Celle-ci avait habituellement lieu en juin alors que les professeurs principaux des classes de sixième n'étaient pas encore connus. Elle aura désormais lieu dans les premières semaines de septembre.

Effectifs dans les différentes sections de langues

Pouvez-vous donner les nombres d'élèves pour chaque niveau dans les différentes sections de langue pour la rentrée prochaine ? Est-ce qu'il sera possible d'avoir des niveaux JLM (japonais langue maternelle) et JLE (japonais langue étrangère) dans toutes les sections ?

Nous ne pouvons pas encore répondre à cette question puisque la commission d'admission dans les différents parcours linguistiques n'a pas encore eu lieu. Nous espérons pouvoir continuer à distinguer les élèves JLE et JLM dans toutes les sections.

SIA / PARLE Anglais

1/ Pouvez-vous donner des précisions sur le programme d'étude de la langue anglaise pour les différents niveaux en SIA et en PARLE Anglais ?

En SIA, comme en PARLE Anglais, les programmes sont ceux de l'Education Nationale Française enseignés en langue anglaise. En SIA, une attention particulière sera portée à l'étude de l'Histoire du continent Nord-Américain et de la Littérature Nord-Américaine. Les professeurs en charge de ces parcours pourront présenter aux parents lors des réunions d'informations de début d'année, les supports et manuels qu'ils utilisent.

Le directeur précise qu'il n'existe pas de programme spécifique pour les sections internationales du primaire à la différence du secondaire.

2/ Est-il possible d'organiser au lycée le passage d'examens de Cambridge type YLE, KET, PET, éventuellement en partenariat avec une structure extérieure au lycée ?

Lorsque nous nous sommes renseignés il y a deux ans auprès des organismes habilités à faire passer ce type de tests, il est apparu que l'organisation in situ des tests s'avérait être trop contraignante.

Une représentante des parents d'élèves propose de mettre la direction en contact avec un organisme qui serait très intéressé.

SIJ / PARLE Japonais

De nombreux parents s'inquiètent de la non-homogénéité de l'enseignement du japonais entre la SIJ et la section PARLE Japonais.

1/ Comment passer de PARLE J à SIJ si les manuels utilisés sont différents ?

A l'identique du passage actuellement entre le parcours P2 et le parcours P1, les élèves peuvent toujours compter sur la différenciation et l'accompagnement mis en place par les professeurs de japonais.

Il existe également la possibilité si besoin d'assister à des activités pédagogiques complémentaires (APC) en japonais deux fois par semaine sur le temps de pause méridienne.

2/ Un enseignement exigeant du japonais pour les enfants bilingues sera-t-il proposé en PARLE J ? la SIJ n'étant pas une option pour les familles qui souhaitent que le français soit la langue principale à l'école.

La parcours PARLE est déjà un parcours exigeant en japonais avec 4h45 d'enseignement en japonais par semaine. Il s'adresse aux familles qui souhaitent un parcours renforcé en langue japonaise. Les représentants des parents d'élèves précisent que certains parents ont été déçus d'apprendre que le rythme d'apprentissage des caractères japonais serait différent du rythme actuel en P1.

Si ce point de tension existe, le directeur précise qu'il le regrette et s'excuse de ne pas l'avoir anticipé plus tôt. Le cadre des parcours linguistiques a été construit en concertation avec les parents d'élèves mais il est vrai que le découpage des champs disciplinaires à l'intérieur de ce cadre est de la responsabilité de l'équipe pédagogique. Une meilleure communication aurait certainement pu éviter ces crispations.

A l'heure actuelle, le volume dédié à la partie "étude de la langue" des programmes français ne permet pas l'étude de 2 tomes de kokugo à partir du CM1 en un an en section PARLE, à la différence de la SIJ où ce temps est beaucoup plus important.

Ces choix pédagogiques pourront être remis en question et les demandes des parents, si elles sont majoritaires, étudiées par l'équipe pédagogique mais ce travail ne sera pas fait dans les semaines qu'il reste pour une application à partir du mois de septembre.

Le directeur précise que pour répondre à cette demande, il faudrait augmenter le volume horaire enseigné en japonais ou en anglais en PARLE pris sur le domaine "étude de la langue" et qui ne serait donc plus fait en français. Il est précisé également qu'aucun élève ne fera l'an prochain le même programme que cette année, ils avanceront tous.

Le directeur conseille aux familles d'écouter attentivement les préconisations des enseignants qui connaissent parfaitement les attendus de notre système éducatif et qui sauront les aiguiller.

Un représentant des parents d'élèves craint que certaines familles inscrites en section PARLE doivent faire appel à des activités extérieures pour maintenir un certain niveau de japonais et s'inquiète du délaissement possible du japonais au profit d'un parcours anglophone.

Le directeur rassure et précise que cette tendance ne s'observe pas dans les demandes formulées par les parents. Il dit aussi à nouveau que l'ouverture des sections PARLE J et SIJ témoigne d'une volonté manifeste de mettre en avance la langue de notre pays hôte et un trilinguisme, qui sera indéniablement un véritable atout pour nos élèves dans le monde de demain.

Enfin, le directeur rappelle aux familles qui ont formulé des vœux, qu'elles peuvent encore les modifier et qu'elles pourront aussi le faire en cours d'année en demandant un changement de parcours.

3/ Quelle est la justification de répartition horaire de la SIJ calquée sur celle de la SIA alors que pour cette section, il s'agit également de la langue du pays ?

Ce point a été longuement discuté lors de la construction de ces nouveaux parcours avec les parents et les enseignants.

Le parcours SIJ et le parcours SIA fonctionnent de la même manière, tout comme les parcours PARLE Anglais et Japonais. C'est la condition nécessaire pour que l'enseignant de français soit uniquement dans trois configurations de classe différentes : classe entière, classe entière sans les élèves du parcours PARLE, classe entière sans les élèves du parcours SI.

4/ Quelle continuité sera proposée au collège pour les élèves de PARLE J et de SIJ ?

Il est un peu tôt pour répondre précisément à cette question car elle devra être travaillée avec les professeurs de japonais du secondaire au cours de la prochaine année scolaire. Une SIJ devrait ouvrir en septembre 2023 à partir de la sixième. La confirmation arrivera vers le mois de décembre 2022 par le ministère de l'Éducation Nationale Française. Il existera aussi une continuité pédagogique pour les élèves issus du parcours PARLE Japonais.

Les FLT souhaitent qu'une réunion soit organisée entre l'administration, les professeurs de japonais (primaire et secondaire) ainsi que les représentants des parents afin que ces points soient discutés.

La demande a été entendue, la cheffe d'établissement, Mme Campels, y apportera une réponse.

De plus, pourriez-vous diffuser l'enregistrement et/ou compte rendu de la réunion qui a été organisée en avril (pour les parents qui n'ont pas pu y participer) ?

Un compte rendu écrit a déjà été diffusé. Le directeur en profite pour remercier à nouveau les enseignantes qui ont mené cette réunion et rédigé son compte-rendu. Compte-rendu à télécharger ici : <https://bit.ly/3L4WNJV>

Niveau de français et de japonais dans le cadre des nouvelles sections de langue

1/ Quelle est la position des professeurs des écoles français sur la gestion du niveau de français des enfants dans le cadre de ce nouveau curriculum ? Un système d'alerte est-il prévu si des élèves de SI, voire de PARLE, décrochent en français ?

Une communication directe et fluide entre les enseignants et les familles permettra de changer de parcours à n'importe quel moment de l'année si le besoin s'en fait ressentir.

2/ Quelle est la position des professeurs de langue japonaise sur les changements du niveau de langue japonaise des enfants dans le cadre de la réforme, notamment sur l'écart qui existera désormais entre le niveau en Kanji des élèves du PARLE J et celui des anciens P1 ?

Les professeurs de japonais n'ont pas exprimé d'inquiétudes particulières. Elles sont ouvertes à la flexibilité. Elle reconnaissent également que même en parcours P1, avec le temps dédié, l'étude de 2 tomes de kokugo en un an demandait un travail important des élèves en dehors de la classe et un accompagnement des familles. La professeure de japonais présente précise que les enseignantes chargées des parcours PARLE J feront tout pour que le niveau des élèves reste excellent.

Infographie parcours de langues

Les FLT souhaiteraient élaborer une infographie / document récapitulant clairement les parcours de langues en Japonais possibles de la maternelle au lycée. Pourriez-vous nous aider dans cette démarche ?

Un représentant des parents d'élèves précise qu'il souhaite de l'aide pour compléter un tableau qu'il a commencé à construire.

Le directeur répond qu'il est prêt à apporter toute l'aide nécessaire à une meilleure communication des parcours des élèves de la maternelle à la Terminale et que pour ce faire, l'aide des professeurs de langue du secondaire sera appréciée.

En fin de conseil, une représentante des parents d'élèves souhaite prendre la parole au nom des représentants au conseil d'école pour remercier le directeur qui quitte ses fonctions à la fin de cette année scolaire. Le travail et le temps consacré à la gestion de la crise Covid, entre autres, sa disponibilité, une communication constante avec les représentants et une bienveillance reconnue ont particulièrement été appréciés. Il manquera au LFITokyo.

Un représentant, parent d'une élève de CM2, précise qu'il vit lui aussi son dernier conseil d'école. Il remercie tous les participants et engage d'autres parents à rejoindre cette instance l'année prochaine qui est toujours un lieu d'échanges riche.

Pour conclure, le directeur souhaite remercier tous ceux qui œuvrent chaque jour pour le bien être des élèves de cette école, qu'ils soient parents, personnels ou enseignants car c'est bien là l'essentiel, donner le goût d'apprendre et faire grandir les enfants qui nous sont confiés dans un environnement sécurisant et bienveillant.

Il souhaite à son successeur de prendre beaucoup de plaisir dans l'exercice de sa mission.

Enfin, il remercie particulièrement les représentants des parents d'élèves qui, par le temps qu'ils consacrent en instance mais aussi en dehors, contribuent largement à l'amélioration du fonctionnement de l'école. Il tient à dire combien il a apprécié la sincérité et la fluidité des échanges dans le respect et le cadre d'un dialogue toujours constructif.

A tous, il souhaite une bonne continuation.

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur lève la séance à 17h39

Secrétaire : Dali Tahar

Secrétaire adjoint : Madame Cosmao

Le directeur de l'école primaire
Gilles SANSEBASTIAN